

cinquante·huit

LE JOURNAL D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ



ALF EXERCE / Petite enfance

J'AI TESTÉ POUR VOUS

LA LOCATION
DE VÉLO ÉLECTRIQUE



ALF CONSEILLE

LE LIVRE COUP
DE CŒUR DES
MÉDIATHÉCAIRES

ALF S'ENGAGE

"À TABLE !", QUALITÉ
ET PROXIMITÉ
DANS L'ASSIETTE

Cuisiniers, convives
et agriculteurs réunis
pour encourager une
alimentation durable.



ALF PRÈS DE CHEZ MOI

À ÉGLISOLLES,
AMBERT, CUNLHAT,
VERTOLAYE ET
ST-GERMAIN-L'HERM

Cinq exemples de
projets soutenus par
l'intercommunalité.

LES CAPACITÉS D'ACCUEIL EN PLEINE CROISSANCE



Garantir l'accueil des jeunes enfants sur le territoire d'Ambert Livradois Forez est une priorité du mandat actuel. L'offre s'est étoffée et continuera de l'être, notamment dans les secteurs géographiques moins dotés.



Tour de France Femmes : « J'ai hâte de ressentir la ferveur locale qui nous animera »



Notre premier dossier est consacré à l'enfance-jeunesse. En quoi cette offre de service est-elle essentielle ?

J'ai fait de l'enfance-jeunesse et de la famille la priorité de mon mandat, en partant d'un constat simple : le manque de places en crèche et les départs à la retraite d'assistantes maternelles. Prenons un exemple : des cadres recrutés dans une entreprise quittent parfois le territoire faute de solutions de garde pour leurs enfants.

Une famille qui trouve un emploi, un logement, accède à la culture et à divers services partira tout de même de la région si elle ne peut pas faire garder ses enfants. Nous parlons ici des nouveaux arrivants mais nous devons aussi assurer ce service pour l'ensemble des habitants. Nous avons avancé sur ce sujet crucial. Une micro-crèche a ouvert à Saint-Anthème, et le projet de déménagement de la crèche de Marat à Vertolay suit son cours. En parallèle, nous réfléchissons à une aide financière pour soutenir les assistantes maternelles dans leur activité.

Rappelez-nous quels sont les autres axes forts du mandat en cours ?

Dès le début du mandat, deux autres axes prioritaires ont été définis : le social et le développement économique. Là encore, les équipes politiques et techniques ont mené des actions concrètes.

Sur le volet social, le **CIAS** a emménagé dans un bâtiment plus fonctionnel, mieux adapté pour accueillir le public et venir en aide aux plus démunis. Nous avons également acquis de nouveaux logements d'urgence et temporaires.

Enfin, le service de **portage de repas** a été renforcé et les tarifs harmonisés sur l'ensemble du territoire. En ce qui concerne l'économie, nous travaillons activement au développement des **zones d'activité**. Sur celle des Barthes, où nous allons bientôt commercialiser environ 9 hectares pour accueillir des entreprises. Nous portons aussi une attention particulière aux autres zones d'activité : l'aménagement de celle de Cunhat, une réflexion à Arlanc, la création récente d'une plateforme temporaire à Vertolay, un projet pour le bâtiment de la Petite Vitesse, et l'installation en 2023 d'une station-service sur la zone de Marat. Enfin, nous avons entrepris la rénovation de l'ancienne CCI pour y **installer notre siège**. Ce choix fort permet de redonner vie à un bâtiment emblématique d'Ambert, tout en évitant une construction hors du centre-ville.

Les intercommunalités se préparent depuis des mois à reprendre la compétence eau et assainissement. Où en est-on pour Ambert Livradois Forez ?

Depuis plus de deux ans, nous préparons ce transfert prévu pour

janvier 2026. Nous avons organisé de nombreux échanges avec les communes afin d'identifier la meilleure organisation possible. Cependant, en octobre, le gouvernement a annoncé que ce transfert n'était plus obligatoire. Le travail accompli ne sera pas perdu : il servira aux communes pour envisager différents scénarios et s'appuyer sur les réflexions déjà menées.

Nous aurons le plaisir d'accueillir une arrivée d'étape du prochain Tour de France Femmes, le 31 juillet 2025. Que vous inspire cette bonne nouvelle ?

C'est une excellente nouvelle pour notre territoire, qui entretient une belle histoire avec le cyclisme. C'est aussi une occasion unique de soutenir le sport féminin à notre échelle. Cet événement promet d'être une belle fête, j'ai hâte de ressentir la ferveur locale qui nous animera ce jour-là.

**Daniel FORESTIER
Président de la
Communauté de communes
Ambert Livradois Forez**

LE NOUVEAU JOURNAL DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES !

Vous avez entre les mains "cinquante-huit", un nouveau-né qui n'a d'autre objectif que de rapprocher la collectivité de ses habitants, vous en apprendrez plus sur les projets et les actualités qui concernent votre quotidien. Vous retrouverez trois numéros par an, dans votre boîte aux lettres : en janvier et juin à l'intérieur du magazine d'attractivité Pep's ; en octobre pour une diffusion du journal seul. Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à le lire que nous en avons eu à le concevoir. Bonne lecture !

cinquante-huit

**C'EST LE JOURNAL DE VOTRE COLLECTIVITÉ ET C'EST AUSSI
LE NOMBRE DE COMMUNES QUI COMPOSENT AMBERT LIVRADOIS FOREZ**

Aix-la-Fayette • Ambert • Arlanc • Auzelles • Baffie • Bertignat • Beurières • Brousse • Ceilloux • Chambon-sur-Dolore • Champétières • Chaumont-le-Bourg • Condat-lès-Montboissier • Cunhat • Domaize • Doranges • Dore-l'Église • Échandelys • Églisolles • Fayet-Ronaye • Fournols • Grandrif • Grandval • Job • La Chapelle-Agnon • La Chaulme • La Forie • Le Brugeron • Le Monestier • Marat • Marsac-en-Livradois • Mayres • Medeyrolles • Novacelles • Olliergues • Saillant • Saint-Alyre-d'Arlanc • Saint-Amant-Roche-Savine • Saint-Anthème • Saint-Bonnet-le-Bourg • Saint-Bonnet-le-Chastel • Saint-Clément-de-Valorgue • Saint-Éloy-la-Glacière • Saint-Ferréol-des-Côtes • Saint-Germain-l'Herm • Saint-Gervais-sous-Meymont • Saint-Just • Saint-Martin-des-Olmes • Saint-Pierre-la-Bourlhonne • Saint-Romain • Saint-Sauveur-la-Sagne • Sainte-Catherine-du-Fraisie • Sauvevignes • Thiolières • Tours-sur-Meymont • Valcivrières • Vertolay • Viverols

**JOURNAL ÉDITÉ PAR
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AMBERT LIVRADOIS FOREZ**
15 AV. DU 11 NOVEMBRE - 63600 AMBERT
TÉL. : 04 73 72 71 40
MAIL : ACCUEIL@AMBERTLIVRADOISFOREZ.FR
SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez toutes les publications de la Communauté de communes sur www.ambertlivradoisforez.fr

Pour toutes questions liées à ce journal, merci d'adresser un mail à communication@ambertlivradoisforez.fr

Directeur de la publication : Daniel Forestier |
Rédactrice en chef : Gaëlle Goigoux |
Conception, mise en page : service communication, avec la participation des différents pôles de la Communauté de communes |
Rédaction : Rémy Mousson |
Crédits photo : Communauté de communes Ambert Livradois Forez, sauf mentions contraires |
En couverture : Les enfants au Relais petite enfance d'Ambert |
Impression : Imprimerie Cavanat |
Tirage : 16.000 exemplaires, sur papier issu de forêts gérées durablement |
Dépôt légal : à parution |
ISSN : en cours |
Distribution en toutes boîtes aux lettres : Mediapost |
Diffusion : dans les bâtiments publics gérés par la Communauté de communes et en ligne sur www.ambertlivradoisforez.fr

Une fois lu, ce document doit être trié dans la poubelle jaune pour être recyclé.

À CUNHAT

La future maison de santé, qui doit accueillir 21 professionnels, sortira de terre en 2025. Pour soutenir la structuration de l'offre de santé de son territoire, la Communauté de communes a voté en juin dernier **l'octroi d'un fonds de concours de 100.000€, à la Commune de Cunhat, maître d'œuvre.**



Images de synthèse © Doucezain Architectes

2

À SAINT-GERMAIN-L'HERM

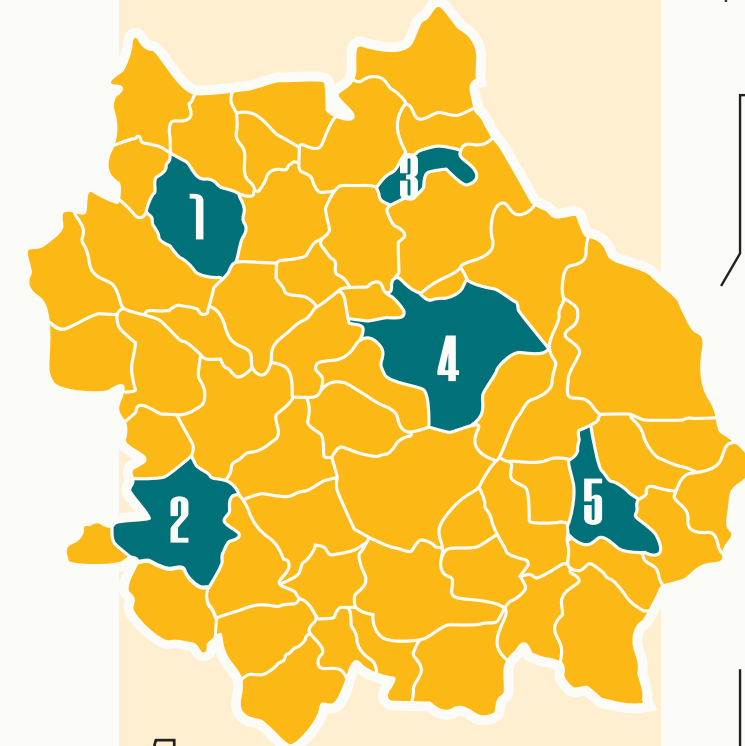
L'association ADACL mène des actions qui dynamisent le secteur du Haut-Livradois. Elle propose, tout au long de l'année, une saison culturelle, anime le bourg et crée du lien social par son café associatif Le Colibri. Elle propose également un musée-numérique, La Micro-folie, réunissant des centaines de chefs-d'œuvre de 12 institutions et musées nationaux à visiter seul, en famille, entre amis. L'association ADACL est également inscrite Point d'Appui à la Vie Associative et agit en orientant les associations, en les aidant dans leurs démarches. **En 2024, la Communauté de communes Ambert Livradois Forez a subventionné l'association pour ses actions culturelles à hauteur de 2.500€ et pour le Point d'appui à la vie associative à hauteur de 2.000€.**

ALF PRÈS DE CHEZ MOI

COLLECTIVITÉ DE PROXIMITÉ, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DES PROJETS DANS LES DIFFÉRENTS BASSINS DE VIE DE SON TERRITOIRE.

ELLE SOUTIENT, ÉGALEMENT, LES AMÉNAGEMENTS STRUCTURANTS DES COMMUNES AINSI QUE LES MULTIPLES INITIATIVES, NOTAMMENT ASSOCIATIVES.

TOUR D'HORIZON NON-EXHAUSTIF, À TRAVERS 5 EXEMPLES



4

À AMBERT

Depuis 4 ans et le lancement de l'**OPAH-RU**, la Communauté de communes a mis en place **conseils gratuits et aides financières pour encourager les propriétaires bailleurs à rendre leur(s) logement(s) décent(s)**. L'objectif est de faciliter les travaux portant sur les économies d'énergie, l'adaptation à la perte d'autonomie, les réhabilitations globales et les ravalements de façade. À Ambert, 4 logements vacants et dégradés ont été réhabilités pour les mettre en location, leur conférant une étiquette énergétique C ou D (selon logement) après travaux. Depuis le 1^{er} janvier 2025, les logements classés en étiquette G ne peuvent plus être mis en location.

- Coût du projet : 426.400€ TTC,
- Montant total de subventions : 126.476€,
- Dont subvention de la Communauté de communes Ambert Livradois Forez : 25.895€

3

À VERTOLAYE

La Communauté de communes va entreprendre des travaux à la Gare de l'Utopie.

Depuis 2018, ce lieu emblématique connaît une nouvelle vie. Les utilisations se sont diversifiées et la fréquentation s'en trouve multipliée. Cela impose plusieurs aménagements, d'abord la mise aux normes de cet équipement, pour l'adapter aux activités qu'il reçoit. Par ailleurs, une rénovation énergétique est devenue nécessaire. **Le 8 février dernier, le Conseil communautaire a voté un programme de travaux pour un montant total de 544.027,22€ HT.** Ambert Livradois Forez apportera un autofinancement de 273.809€ et recevra le soutien de l'État (DRAC et Fonds vert) ainsi que du Département du Puy-de-Dôme.

5

À ÉGLISOLLES

La Commune a fait évoluer le système de chauffage **du bâtiment de son futur bistrot communal**, afin d'améliorer le confort et réduire les coûts, tout en participant à l'économie locale de la filière bois énergie. **Églisolles a bénéficié du dispositif Chaleur Livradois Forez.** Il comprend l'accompagnement administratif de la Communauté de communes et technique de l'Aduhme. Son objectif est de **faciliter le recours aux énergies renouvelables** pour couvrir les besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire des communes du territoire. Si ce dispositif est aujourd'hui terminé, **des aides sont toujours mobilisables.** Le montant de cette opération s'élève à 41.294,96€ TTC, financée à hauteur de 38% avec l'aide de l'ADEME (11.711€) et du Département (4.182€). La mise en service a été effectuée en décembre 2024. La réduction des émissions de CO2 est estimée à 5 tonnes par an.



Le bâtiment du futur bistrot multi-services d'Églisolles a vu sa chaudière fioul être remplacée.



Pour connaître les aides mobilisables et être accompagné, contactez l'opérateur Urbanis :
Tél. : 04 73 90 00 08
Mail : mieuxhabiter.alf@urbanis.fr

LES COORDONNÉES

SAINT-ANTHÈME, ARLANC, VERTOLAYE :

INGRÉDIENT DE L'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE, L'ENFANCE-JEUNESSE EST DEVENUE UNE PRIORITÉ DU MANDAT 2020-2026. DES PROJETS VOIENT LE JOUR POUR FACILITER LE QUOTIDIEN DES PARENTS.

1.055.379
EUROS

C'est le budget de fonctionnement consacré aux crèches du territoire, en 2024.

Augmenter et diversifier les solutions d'accueil pour les jeunes enfants du territoire : une évolution nécessaire pour satisfaire la demande des familles, qui font face à une baisse continue du nombre d'assistantes maternelles et à un volume de places en crèche jusque-là constant. « À la fusion des intercommunalités en 2017, nous avons hérité d'un service stabilisé comprenant deux crèches, à Arlanc et à Marat. Chemin faisant, la volonté politique fut d'en faire la priorité du mandat 2020-2026 » retrace Louis-Jean Gouttefangeas, directeur du pôle enfance-jeunesse. Avant d'ajouter : « Cette évolution

est nécessaire pour satisfaire la demande des familles. » En 2023, la crèche à Arlanc a accueilli 37 enfants (22 familles), la crèche à Marat 53 enfants (26 familles). Un état des lieux, réalisé sur l'ensemble du territoire, a fait apparaître un déséquilibre de l'offre de services, certains secteurs géographiques se trouvant plus démunis que d'autres. Alors que les demandes de places se font de plus en plus nombreuses, la Communauté de communes n'est plus en mesure de les satisfaire.

Le guichet petite enfance : une vision globale des modes d'accueil

Pour concrétiser ce qui est devenu une préoccupation majeure, l'offre de service à destination des jeunes ménages s'est déjà étoffée avec



plusieurs nouveautés. D'abord la micro-crèche à Saint-Anthème, ouverte depuis le mois d'avril dernier, est venue combler un déficit de solution d'accueil d'enfants sur la vallée de l'Ance. Ensuite, le guichet petite enfance, porté par les Relais Petite Enfance (RPE) à Ambert et Cunlhat, facilite les démarches de recherche de mode d'accueil du jeune enfant, en accueil

collectif (crèches) comme en accueil individuel (assistantes maternelles). Ce guichet simplifie les démarches : un seul interlocuteur répond aux demandes. Il est le fruit de la récente réorganisation du service petite enfance. Une restructuration opérée avec un objectif constant : pallier le manque de places d'accueil des jeunes enfants sur le territoire. En plus de cette nouveauté, les Relais

LES CAPACITÉS D'ACCUEIL EN PLEINE CROISSANCE

de ses capacités d'accueil, vers Vertolaye et les locaux de l'école maternelle. Jusqu'à 10 agréments supplémentaires pourraient voir le jour. Ce déménagement bénéficiera aussi à l'ALSH à Marat, dont la capacité pourra être portée jusqu'à 30 places supplémentaires. Après concertation avec les services de l'État, notamment la prise en compte de la réglementation du Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) lié à la présence d'Euroapi, le projet a été validé avec avis favorable de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), par l'intermédiaire du Président du Conseil départemental. Ce renforcement des capacités d'accueil pourrait se poursuivre dans d'autres secteurs géographiques en manque de solutions d'accueil, en fonction des besoins identifiés.

TÉMOIGNAGE

L'OUVERTURE DE LA MICRO-CRÈCHE

« Le projet a été impulsé par 4 mamans (Fanny, Morgane, Bénédicte et moi-même), devant les difficultés rencontrées par certaines familles. Nous avons pris contact avec les organismes compétents (CAF et MSA). Nous nous sommes rapprochés du RPE d'Églisolles pour connaître le nombre d'assistantes maternelles. Il était important de faire un constat mais aussi une étude pour la pérennité du projet. Nous avons rencontré les représentants de deux structures en milieu rural, dans la Loire. Leur expérience a été d'une aide précieuse. En 2019, nous avons présenté le projet aux élus de Saint-Anthème puis à la Communauté de communes. Je suis fière de l'aboutissement de ce travail. La micro-crèche, gérée par la Communauté de communes, répond aux besoins de certaines familles et favorisera l'installation d'autres foyers. »

ANGÉLIQUE GRANDPIERRE,
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE
AGENT DE LA MICRO-CRÈCHE
À SAINT-ANTHÈME

Retrouvez tous les services liés à la petite enfance, sur ambertlivradoisforez.fr



Pour toute demande d'inscription, le guichet petite enfance, nouveau service de la Communauté de communes, vous répond :
- 06 11 96 51 17 (Ambert)
- 06 81 58 18 26 (Cunlhat)

LES COORDONNÉES

« Une vingtaine d'enfants à la micro-crèche à Saint-Anthème »



STÉPHANIE ALLÈGRE-CARTIER,
VICE-PRÉSIDENTE EN CHARGE
DE LA PETITE ENFANCE



POUR PALLIER LE MANQUE DE SOLUTION D'ACCUEIL EN VALLÉE DE L'ANCE, UNE NOUVELLE STRUCTURE A OUVERT À SAINT-ANTHÈME. LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES REVIENT SUR L'ABOUTISSEMENT DE CE PROJET.

Le 29 mai dernier, la nouvelle micro-crèche a été inaugurée. C'était une demande des familles ?

Oui, tout est parti du constat des parents de ce secteur, qui voyaient le nombre d'assistantes maternelles diminuer. Nous avons rencontré les mamans, au moment où elles avaient déjà fait un travail formidable, qui pouvait s'apparenter à une étude de besoin sur le secteur. Par la suite, il a fallu quelques années pour travailler sur le projet de micro-crèche et trouver les locaux appropriés, en partenariat avec la Commune de Saint-Anthème.

Combien d'enfants peuvent être accueillis ?

Nous accueillons au maximum 10 enfants en même temps, mais les effectifs sont en général doublés donc nous pouvons avoir au total

une vingtaine d'enfants, aussi bien en temps d'accueils réguliers qu'occasionnels.

À quoi ressemble-t-elle ?

Nous avons 130m² avec deux salles de sieste, un coin cuisine, une grande salle d'activité et un extérieur, un hall d'accueil ainsi qu'un bureau pour les agents. Elle se situe à l'intérieur de la résidence autonomie de Saint-Anthème, accolée à la maison de retraite. Une proximité qui nous permet d'envisager des projets intergénérationnels. On a constaté que les résidents étaient ravis d'accueillir ces nouveaux voisins au quotidien. Autre avantage : les cuisines de l'EHPAD préparent sur place le repas des enfants.

D'autres initiatives sont-elles à venir ?

C'est une priorité politique que de

répondre aux besoins des familles, tant pour maintenir les habitants que pour en accueillir de nouveaux. Nous travaillons sur la crèche à Marat qui est complète aujourd'hui, pour un transfert à Vertolaye. Cela permettra d'augmenter le nombre de places en crèche et en accueil de loisirs. On restructure également la crèche à Arlanc. L'ALSH a déjà été transféré à l'école Notre-Dame en 2023 pour exploiter la capacité de ce site. Derrière ces trois projets, il y a la volonté d'améliorer le service petite enfance et de le conforter, avec la création de places d'accueil supplémentaires.

Micro-crèche à Saint-Anthème :
Tél. : 04 73 82 96 98
Mail : microcreche@ambertlivradoisforez.fr

LES COORDONNÉES

Les assistantes maternelles vont promouvoir leur métier en vidéo !

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A LANCÉ UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DU MÉTIER D'ASSISTANTE MATERNELLE, AVEC L'OBJECTIF DE VOIR LE NOMBRE DE NOUVEAUX AUGMENTER.

Bien avant l'arrivée de bébé, rechercher une nounou s'apparente parfois à un "branle-bas de combat". Le territoire d'Ambert Livradois Forez n'échappe pas à cette tendance, alors la Communauté de communes a pris le problème à bras le corps en lançant une campagne de promotion du métier d'assistante maternelle.

Des nounous du territoire se prêtent au jeu

Et qui est mieux placé que les nounous pour parler de leur métier ? C'est le choix qu'a fait



Ambert Livradois Forez en mettant nounous et enfants au cœur d'une campagne d'affichage, dès 2020.

Martial Delorme, photographe du territoire, avait alors travaillé sur ce projet, avec pour consigne de rendre une image fidèle de ce métier, loin de certains clichés. Au total, 8 affiches sont encore visibles et des photos sont postées sur les réseaux sociaux.



65
NOUVEAUX

agrées sur notre territoire en 2024.

La suite interviendra en 2025 grâce à une série de mini-vidéos tournées et diffusées avec le même objectif : valoriser, promouvoir,

mettre en avant ce métier et susciter de nouvelles vocations. À l'instar de la campagne photo, ces vidéos mettront en scène des professionnelles installées sur le territoire Ambert Livradois Forez. Une première réunion a eu lieu le 7 octobre 2024 avec 4 assistantes maternelles volontaires, les Relais Petite Enfance (RPE) et le service communication. Le choix s'est porté sur la valorisation des atouts de cette profession.

Des réunions d'information sur le métier d'assistante maternelle seront organisées par la Protection Maternelle et Infantile (PMI), à Ambert, les 11 février, 6 mai, 16 septembre et 9 décembre 2025.
Tél. : 04 73 82 55 20

L'INFO EN PLUS

Mieux connaître le service petite enfance

6

STRUCTURES

- × 2 crèches,
- × 1 micro-crèche,
- × 2 Relais Petite Enfance avec des itinérances,
- × 1 [Lieu d'Accueil Enfants-Parents](#) associatif : Lilominots



7

COMMUNES

accueillent une des structures petite enfance intercommunales :

- × Arlanc, Marat, Saint-Anthème pour les crèches,
- × Ambert et Cunlhat pour les Relais petite enfance,
- × Arlanc, Églisolles, Saint-Germain-L'Herm pour les itinérances de ces Relais.

1 AIDE

POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ayant multiplié par 4 l'aide à l'installation à destination des assistantes maternelles, la Communauté de communes a fait le choix d'octroyer, sur dossier, une aide financière pour le renouvellement de matériel de puériculture, afin de soutenir les professionnelles déjà installées. Cette action devrait voir le jour au cours du 1^{er} trimestre 2025.

+25 AGRÉMENTS

Avec la restructuration de l'accueil à Arlanc (+5 agréments en 2025), le déménagement de la crèche de Marat à Vertolaye (jusqu'à 10 places supplémentaires) et l'ouverture de la micro-crèche à Saint-Anthème (+10 depuis 2024), les structures d'Ambert Livradois Forez totaliseront jusqu'à 60 agréments. Un nombre qu'il faut multiplier par environ 2,5 pour obtenir le nombre d'enfants accueillis.

GLOSSAIRE
DES SIGLES

DE LA PETITE ENFANCE

- × **LAEP : LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS**
Espace qui accueille, de manière libre et sans inscription, de jeunes enfants âgés de moins de 6 ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent.
- × **RPE : RELAIS PETITE ENFANCE**
Lieux d'écoute, de rencontre, d'animations et d'informations pour les parents, les assistantes maternelles ou les personnes qui souhaitent le devenir.

"À TABLE !" : QUALITÉ ET PROXIMITÉ DANS L'ASSIETTE

DEPUIS 2022, AMBERT LIVRADOIS FOREZ MET AUTOUR DE LA TABLE CUISINIERS DE LA RESTAURATION COLLECTIVE, CONVIVES ET AGRICULTEURS, POUR ENCOURAGER UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE QUALITÉ.

Établissements scolaires, centre hospitalier, EHPAD, accueils de loisirs : avec plus d'1,5 million de repas servis chaque année sur notre territoire, la restauration collective représente un levier d'action non négligeable vers une alimentation saine et durable. La Communauté de communes s'est saisie du

sujet en développant le projet "[À TABLE ! Mangeons bien, jetons moins](#)". L'objectif ? Accompagner les établissements disposant d'un restaurant collectif pour développer les approvisionnements durables et de qualité, lutter contre le gaspillage alimentaire et mettre en place le compostage sur place, en lien avec les exigences des lois EGAim et Climat et Résilience.

Privilégier des produits de qualité

Pour les établissements, deux leviers d'actions sont identifiés : lutter contre le gaspillage alimentaire et adopter un repas végétarien par semaine. Deux clefs pour faire des économies et les réinvestir dans

70

ÉTABLISSEMENTS

de restauration collective sur le territoire intercommunal.

l'achat de produits locaux et de qualité. C'est bon pour la santé et pour la planète !

En 2024, une deuxième phase du programme est lancée pour de nouveaux restaurants collectifs.

À TABLE !

Mangeons bien, jetons moins

- × 25 cuisines engagées ayant bénéficié d'un accompagnement individuel et de formations,
- × 6 formations pratiques,
- × 500 convives sensibilisés, enfants comme adultes,
- × 25 producteurs locaux qui fournissent déjà les établissements du territoire.

EN CHIFFRES

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

CIRCUITS COURTS

3 actions pour passer "À TABLE"

LE PROJET "À TABLE ! MANGEONS BIEN, JETONS MOINS" S'ARTICULE AUTOUR DE 3 GRANDS VOILETS.

1 ACCOMPAGNEMENT DANS LES CUISINES DES RESTAURANTS COLLECTIFS

L'enjeu est d'accompagner les cuisines collectives à améliorer leurs pratiques grâce à des diagnostics

personnalisés sur le gaspillage et les approvisionnements, ainsi que des formations et des rencontres entre cuisiniers. Seize cantines scolaires sont concernées, ainsi que 9 autres établissements : EHPAD, foyer logement, centre hospitalier et accueils de loisirs.

Les 2^{es} rencontres professionnelles ont eu lieu à l'automne dernier, donnant aux cuisiniers et agriculteurs l'occasion de se rencontrer, autour de la dégustation de bons produits. Un annuaire des acteurs de la

restauration collective a été créé en ce sens.

2 SENSIBILISATION DES CONVIVES

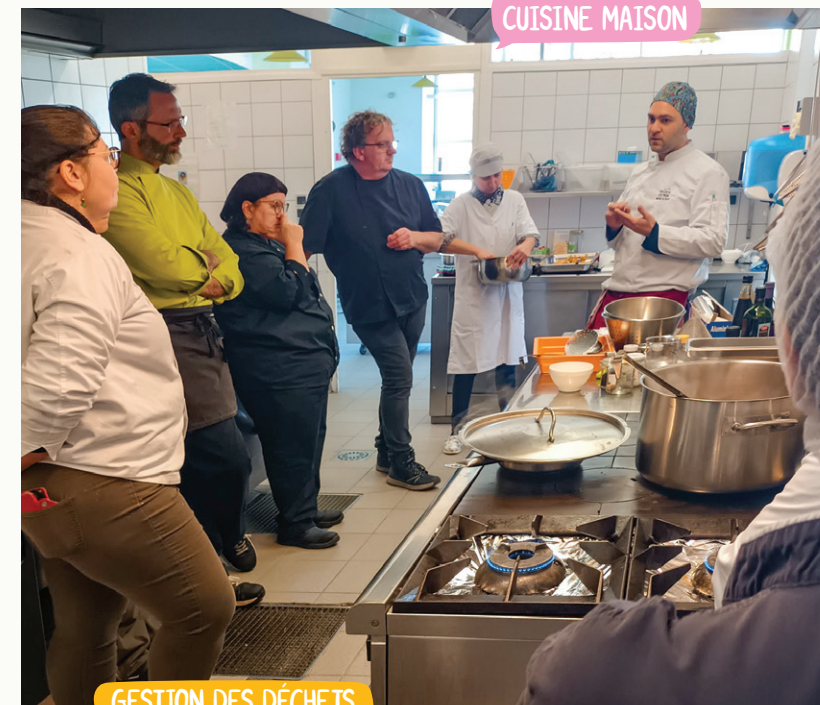
Ambert Livradois Forez propose un programme d'animations pédagogiques pour le jeune public du territoire. Durant l'année scolaire 2022-2023, 15 classes ont été sensibilisées et 10 sont en cours d'accompagnement. Au programme, des demi-journées sur place et dans les fermes, destinées aux écoles et accueils de loisirs, sur les thématiques de l'agriculture et de l'alimentation. Elles ont été et sont réalisées par l'association Sur Les Pas de Gaspard, réseau fédérant des structures d'éducation à l'environnement et au patrimoine dans le Livradois-Forez. Le thème "De la ferme à l'assiette" donne lieu à des projets riches et variés : la fabrication du pain, les saveurs et les saisons, des animaux de la ferme aux produits laitiers, de la pomme au jus, l'histoire de la fourme d'Ambert, etc. La sensibilisation des convives et de leur famille passe aussi par des actions de communication ciblées : des affiches dans les salles de restauration ; un livret pédagogique "Le petit guide pour une alimentation saine et durable à la maison" pour apprendre à mieux manger et moins jeter également chez soi. Une vidéo dédiée au projet est disponible.

3 DÉVELOPPEMENT DES APPROVISIONNEMENTS LOCAUX

Une étude a mis en regard la production agricole actuelle de notre territoire face aux besoins de la restauration collective. Il en ressort que nos productions possèdent de nombreux signes de qualité (AB, AOP, Label Rouge...) mais que certaines, comme les fruits et légumes, sont encore déficitaires pour fournir les cuisines. Ont aussi vu le jour des temps partagés pour se rencontrer, échanger sur les pratiques et progresser ensemble (formation, visite de l'abattoir intercommunal, discussion avec les cuisiniers...).

En 2025, des projets se concrétiseront comme la création d'une plateforme permettant de faciliter les achats locaux et d'organiser la livraison de produits, ainsi que la mise en place d'un menu commun à l'automne prochain.

SUR YOUTUBE
Retrouvez "[À TABLE ! Mangeons bien, jetons moins](#)" en vidéo !



LOCATION DE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

/ NOTRE TESTEUSE

Mariëlle De La Parra
a 34 ans et habite à Arlanc



« Je suis originaire des Pays-Bas où il existe une véritable culture du vélo : on le prend pour aller au travail, à l'école et pour la plupart des déplacements quotidiens. Quand je suis arrivée à Arlanc, j'ai remarqué que presque personne ne l'utilisait ici, même lorsqu'on habite à proximité du travail. Mes déplacements en vélo ont commencé à me manquer. Je ne savais pas exactement de quel vélo j'aurais besoin pour faire le trajet de 5km vers mon travail en terrain accidenté. Dans ma recherche d'une solution adaptée, je suis tombée sur [LOC'ALFONCE](#) où l'on m'a proposée d'essayer un vélo à assistance électrique. J'ai pu en louer un rapidement, pour une période de 3 mois. Le vélo a été livré à mon domicile avec tous les accessoires

nécessaires : casque, cadenas supplémentaire, sac étanche et chargeur. On a aussi pris le temps de m'expliquer en détail son utilisation. Mes collègues ont dû s'habituer à ce que je fasse du vélo tous les jours, surtout quand il ne fait pas beau. Ils comprennent désormais pourquoi je viens travailler à vélo : être dehors un moment, me vider la tête, rentrer à la maison mentalement rafraîchie et me déplacer dans le respect de l'environnement. Et s'il pleut, j'enfile simplement une bonne combinaison de pluie ! J'ai également loué un siège vélo supplémentaire pour mon fils, afin de l'emmener à la crèche avant d'aller travailler. Pour faciliter l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement quotidien, il serait bien qu'il y ait des pistes cyclables

séparées de la route dans la région, comme partout aux Pays-Bas. Je pourrais alors, en toute sécurité, rejoindre Ambert depuis Arlanc à vélo pour faire quelques courses, aller au marché ou emmener mon fils à la piscine. Malheureusement, je ne considère pas la situation actuelle sur la D906 entre Arlanc et Ambert suffisamment sûre pour cela. »

La Communauté de communes a créé LOC'ALFONCE, un service de location longue durée de vélo à assistance électrique. Retrouvez les modalités auprès de nos services :
Mail : loc-alfonce@ambertlivradoisforez.fr
Tél. : 04 73 72 71 40



LES COORDONNÉES

QUE DIRIEZ-VOUS DE TESTER UNE ACTIVITÉ OU UN SERVICE PROPOSÉ PAR AMBERT LIVRADOIS FOREZ, ET D'EN TÉMOIGNER DANS LE PROCHAIN NUMÉRO ?

Inscrivez-vous par mail à communication@ambertlivradoisforez.fr !

Quelques exemples, au choix, de services à tester :

- 1- Se déplacer avec les lignes de transport [ALFàBUS](#),
- 2- [Réduire ses déchets](#) en testant un kit de couches lavables,
- 3- Découvrir l'aquafitness ou l'aquabike à la [piscine Ambert Livradois Forez](#),
- 4- Tester les [protections menstruelles réutilisables](#).

SUR YOUTUBE

Retrouvez la vidéo dédiée au Plan Vélo et passez vous aussi aux mobilités douces !



LE LIVRE COUP DE CŒUR DES MÉDIATHÉCAIRES

/ ELLE VOUS CONSEILLE LE ROMAN "WALLACE" DE COLIN NIEL éditions du Rouergue.
Laurence Tournebize
Médiathécaire à Ambert

SI COLIN NIEL EST UN HABITUÉ DU POLAR, IL LIVRE AVEC SON DERNIER OUVRAGE, "WALLACE", UNE ŒUVRE SENSIBLE QUI ABORDE AVEC DÉLICATESSE LES RELATIONS PARENT/ENFANT.

Wallace a 10 ans et vit en Guyane avec sa mère Mathurine, qui l'élève seule. Comme beaucoup de petits garçons de son âge, il est passionné de jeux vidéos et préfère sa console aux balades en forêt que sa mère aimerait partager avec

lui. Mathurine travaille à l'Aide sociale à l'enfance et est, de fait, confrontée à des drames. Méryane, une jeune adolescente placée dans une famille d'accueil, vient d'être retrouvée morte et cette disparition inexplicable semble hanter son père Tiburce. Mathurine tente d'aider cet homme taciturne et ténébreux qui voit sa fille lui apparaître à chacune de ses sorties en forêt.

Mais Mathurine vit aussi avec le souvenir de Darwyne, un jeune garçon « pas tout à fait comme les autres » dont elle s'est occupée suite à un signalement des services sociaux quelques années auparavant. Darwyne avait alors 10 ans, vivait avec sa mère à Bois Sec, un bidonville proche de la jungle. Et Darwyne, lui, était passionné par cette forêt où il aimait se réfugier. S'il a fini par y disparaître, Mathurine est certaine qu'il est vivant, elle en a l'intime conviction. Et c'est

en voulant le retrouver qu'elle va mettre sa propre vie et celle de son petit garçon en danger.

Si "Wallace" n'est pas à proprement parler un polar, il n'en est pas moins un roman noir et déroule une intrigue où se mêlent croyances et mystères de ce territoire parfois sombre et inquiétant qu'est La Guyane. Il se construit sur fond de monstres imaginés par les habitants qui se sont aventurés dans cette forêt amazonienne toute proche et pourtant si pleine de secrets.

Ce nouvel ouvrage fait justement écho au précédent roman de Colin Niel, "Darwyne", qu'il est d'ailleurs conseillé de lire avant de se lancer dans la découverte de "Wallace". Et comme dans tous les romans de Colin Niel, ce récit est servi par une écriture dynamique et efficace, qui tient le lecteur en haleine.



Cet ouvrage est disponible à la médiathèque d'Ambert.

[Médiathèque Alexandre Vialatte](#)

7 rue Blaise Pascal - 63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 79 85

Mail : mediatheque.ambert@ambertlivradoisforez.fr

LES COORDONNÉES